

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

Délibération n° BS-2022/24

Objet : Adhésion du Projet Alimentaire inter Territorial de la grande région grenobloise à l'association Un+Bio

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25
 Exprimés (en voix): 25
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Adhésion du Projet Alimentaire inter Territorial de la grande région grenobloise à l'association Un+Bio

Conscients des enjeux de l'alimentation dans la vie de tous, 9 territoires et 3 acteurs socio-professionnels travaillent ensemble à l'émergence d'un Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAiT) sur le bassin grenoblois qui permette de tendre vers davantage de qualité et d'équité dans nos assiettes.

Les territoires du PAiT travaillent conjointement sur la fiche action « Pour une restauration collective publique, durable, responsable et de qualité » dont le Parc de Chartreuse et la CC Le Grésivaudan sont co-pilotes.

Les actions menées par le PAiT sont les suivantes :

- Programme d'accompagnement collectif à la restauration collective durable, décliné en 12 thèmes de formation ;
- Partage d'expérience : visites de cantine, organisation de webinaire, ... ;
- Partage de méthodologie pour les projets d'amélioration des systèmes de restauration collective ;
- Promotion et structuration des filières d'approvisionnement locales.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Fort de sa volonté de travailler sur la restauration collective durable, le PAiT s'est rapproché de l'association Un+Bio travaillant sur le sujet. L'association Un+Bio réunit les acteurs impliqués dans la transformation des politiques publiques de l'alimentation. Le PAiT a souhaité aujourd'hui soutenir et s'appuyer sur cette structure dont le réseau et les outils proposés viennent en écho des actions engagées.

Un Plus Bio est une association née en 2002, dont la vocation est d'interroger l'évolution des approches et des métiers de la restauration collective, en ouvrant les horizons vers des politiques publiques alimentaires qui ont pour finalité de changer notre alimentation pour aller vers plus de bio et de local tout en développant les territoires.

Le PAiT et Un Plus Bio, partageant une vision commune de l'alimentation saine, durable et responsable souhaitent travailler ensemble autour de 3 leviers :

- L'échange de pratiques par des temps de rencontres, et de partage d'expertise et d'expériences ;
- L'acquisition de données et de références via l'Observatoire National de la restauration collective bio et durable ;
- La volonté d'essaimer les pratiques vertueuses par l'animation des Victoires des Cantines Rebelles.

L'adhésion commune du PAiT serait portée par Grenoble Alpes Métropole, et une répartition financière du coût de cette adhésion sera prévue par convention.

Plan de financement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Adhésion du PAiT	4 268,00 €	Grenoble Alpes Métropole, porteur de l'adhésion	1 493,00 €
		Participation du Parc de Chartreuse	342,00 €
		Participation des autres territoires membres du PAiT	2 433,00 €
TOTAL	4 268,00 €	TOTAL	4 268,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'approuver l'adhésion du PAiT à Un+Bio et son plan de financement,*
- *D'autoriser le Président à signer la convention relative à cette adhésion,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces projets.*

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

